

LAURENT MAIRE

Avocat au barreau - membre de la FSA
LL.M. European Law

GASPARD COUCHEPIN

Docteur en droit
Avocat au barreau - membre de la FSA
Notaire en Valais
CAS fusions, acquisitions
et transmissions d'entreprises (FATE)
Ancien chargé de cours à l'Université

JULIEN LATTION

Avocat au barreau - membre de la FSA
Spécialiste FSA en droit des successions
Notaire en Valais

PIERRE-ALAIN KILLIAS

Docteur en droit
Avocat au barreau - membre de la FSA
LL.M. Exeter

NICOLAS URECH

Avocat au barreau - membre de la FSA
CES HEC
Expert fiscal diplômé

PETRA CAMATHIAS

Docteur en droit
Avocate au barreau - membre de la FSA
Médiatrice FSA

RACHEL CAVARGNA-DEBLUË

Avocate au barreau - membre de la FSA
Médiatrice FSA

VINCENT BRULHART

Docteur en droit
Avocat au barreau - membre de la FSA
LL.M. Université de Bonn
Professeur aux Universités de Lausanne et Genève
Arbitre agréé CEFAREA (Paris)

CHRISTIAN CHILLÀ

Avocat au barreau - membre de la FSA

PIERRE-ALBERT VIAL

Avocat au barreau - membre de la FSA
CFP, TEP, CFWA

GILLES ROBERT-NICOUD

Avocat au barreau - membre de la FSA
eMBA HEC management & corporate finance
MAS ETH security policy & crisis management

ALINE COUCHEPIN ROMERIO

Avocate au barreau - membre de la FSA
Notaire au Tessin

ALEXANDRA CARREL

Avocate aux barreaux (Genève, Paris)
Certified Licensing Professional
Master en Droit des biotechnologies
Ancienne chargée de cours à l'Université

ANTHONY EDWARD BRAHAM

Avocat au barreau - membre de la FSA

DELPHINE CONSTANTIN

Solicitor (England & Wales)
Magistère de droit des activités
économiques (MDAE)
MBA (University of Chicago)

PHILIPPE MEYSONNIER

Avocat au barreau (Lyon)
Ancien Bâtonnier de l'Ordre (Lyon)
Ancien membre du Conseil National
des Barreaux (France)

MADELEINE BERNACHOT

Avocate au barreau (Lyon)

NORBERT CHAREYRON

Avocat au barreau (Lyon)

JEAN-MICHEL NOBLOT

Avocat au barreau (Lyon)
DESS Fiscalité et Droit des Affaires

MARIE-LAURE MOERCH

Avocate au barreau - membre de la FSA

ALEXANDRE REYMOND

Avocat au barreau - membre de la FSA

GRÉGOIRE VETTERLI

Avocat au barreau - membre de la FSA

XAVIER VUISOZ

Avocat au barreau - membre de la FSA
Master en relations internationales
(IHEID à Genève)

FLORIAN GIRARDOZ

Avocat au barreau - membre de la FSA

YANN DELADOEY

Avocat au barreau

BARBARA ROSSIGNOLI ALBERTI

Avocate au barreau - membre de la FSA

GABRIELLA BOSIA BRONNER

Avocate au barreau - membre de la FSA

CÉLINE HADJAR

Avocate au barreau (Lyon)

LUCIE GUYON

Avocate au barreau (Lyon)

ARNAUD DENIS

Avocat-stagiaire

YANN HÄNGGELI

Avocat-stagiaire

CIAN DERDER

Avocat-stagiaire
CAS en Régulation du Sport Mondial

MÉLISSA LENTES

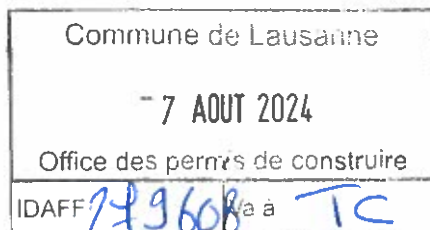
Avocate-stagiaire

SALOMÉ DINI

Avocate-stagiaire

JOSIE BRUCHEZ

Avocate-stagiaire



Recommandé

Service de l'urbanisme
Direction de la culture
et du développement urbain
Case postale 5354
1001 Lausanne

Lausanne, le 6 août 2024

Opposition à la modification du Règlement du Plan général d'affectation (PGA) du 26 juin 2006

Madame, Monsieur,

Faisant suite à notre entretien du 3 juillet dernier, je vous confirme que la crainte des commerçants est de voir progressivement disparaître les places de parc nécessaires à l'attractivité du commerce lausannois.

Sous l'angle de la modification du PGA, l'abandon de l'Annexe 1 « Détermination des besoins en place de parc de stationnement » est préoccupant puisqu'il implique que la définition de l'offre de places ne sera plus adaptée aux besoins. La SCCL maintient que l'offre de places de stationnement sur le domaine public doit répondre aux besoins des clients qui empruntent leur véhicule pour leurs achats.

Nous avons identifié les pistes de réflexion suivantes :

- Définition de zones à commerce prépondérant dans lesquelles le nombre de places minimum pour les nouveaux logements sera plus élevé. Le but est d'éviter de surcharger les places du domaine public nécessaires aux clients des commerces.
- Mise en place d'une signalétique aux entrées du centre-ville afin d'orienter les conducteurs vers les places de stationnement disponibles.

LAUSANNE
MARTIGNY
ZÜRICH
LUGANO
LYON
PARIS
SINGAPOUR

Grand-Chêne 1 - Case postale 1106, CH -1001 Lausanne
Avenue de la Gare 56 - Case postale 232, CH-1920 Martigny 1
Othmarstrasse 8, CH-8008 Zürich
Via Ginevra 5, CH-6900 Lugano/Casella postale 7, CH-6949 Comano
17, Quai Joseph Gillet - Immeuble le QG, FR-69004 Lyon
16, Avenue Maréchal Foch, FR-69006 Lyon
67, Rue de Miromesnil, FR-75008 Paris
18 Robinson Road, #15-01, SG-048547 Singapore

Tél. +41 (0)21 312 88 88 Fax +41 (0)21 312 88 77
Tél. +41 (0)27 720 48 88 Fax +41 (0)27 720 48 89
Tél. +41 (0)44 210 48 88 Fax +41 (0)44 210 47 88
Tél. +41 (0)91 922 55 85 Fax +41 (0)91 922 55 87
Tél. +33 (0)437 43 35 60 Fax +33 (0)478 89 81 43
Tél. +33 (0)145 63 01 59
Tél. +33 (0)145 63 01 59
Tél. +65 6955 7794

- Développement de la plateforme Enjoy Lausanne permettant aux utilisateurs de bénéficier de temps de stationnement gratuit dans les parkings privés.
- Comme la réduction des places de stationnement sur le domaine public conduit à une position dominante des parkings privés, il est souhaitable d'introduire une forme de régulation des prix. Cela peut être fait à l'occasion du renouvellement des droits de superficie. On peut aussi imaginer que la signalétique précitée indique les tarifs horaires.
- Collaboration avec les propriétaires de places de stationnement sur le domaine privé afin de les mettre à disposition du public en soirée ou durant les week-ends.

Nous vous proposons de constituer un groupe de travail avec les acteurs concernés afin d'étudier ces options ou d'autres.

Ma mandante vous confirme enfin qu'elle retire son opposition à la modification du PGA.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

Gilles Robert-Nicoud, av.

